

Un parc public sur le J4 La dernière chance à saisir...

De la végétation à la place du béton

Plan

- I. Historique
- II. Absence cruelle d'espaces verts dans le 2^{ème}
- III. Pollutions multiples
- IV. Sauvegarde du panorama historique de l'entrée du Vieux-Port
- V. Aménagements prévus: bétonnage et pollution accrus
- VI. Coûts et risques économiques
- VII. Un parc public à la place du béton

I. Historique



REPERES CHRONOLOGIQUES

- 1940** Esplanade du J4 créée en comblant le bassin de la Joliette
- 1995** Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée (EPAEM)
- 1996** Révision du POS : aménagement provisoire du J4
- 1997** Destruction du hangar du J4
- 2000** Révision du POS: projet de grands immeubles sur le J4 et création du MUCEM
« Un geste architectural fort ! » (M. Muselier)
- 2002** Aménagement provisoire
- 2003** Sélection du projet Ricciotti pour l'annexe du MUCEM, le musée étant présent dans le Fort Saint Jean
- 2007** Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU, ex-POS)
- 2008** (juin) Permis de construire accordés (MUCEM, CRM)
- 2009** (janvier) Pose de la première pierre (MUCEM)

La Fédération des CIQ du 2^{ème} arr. n'a pas attendu 10 ans pour réagir.

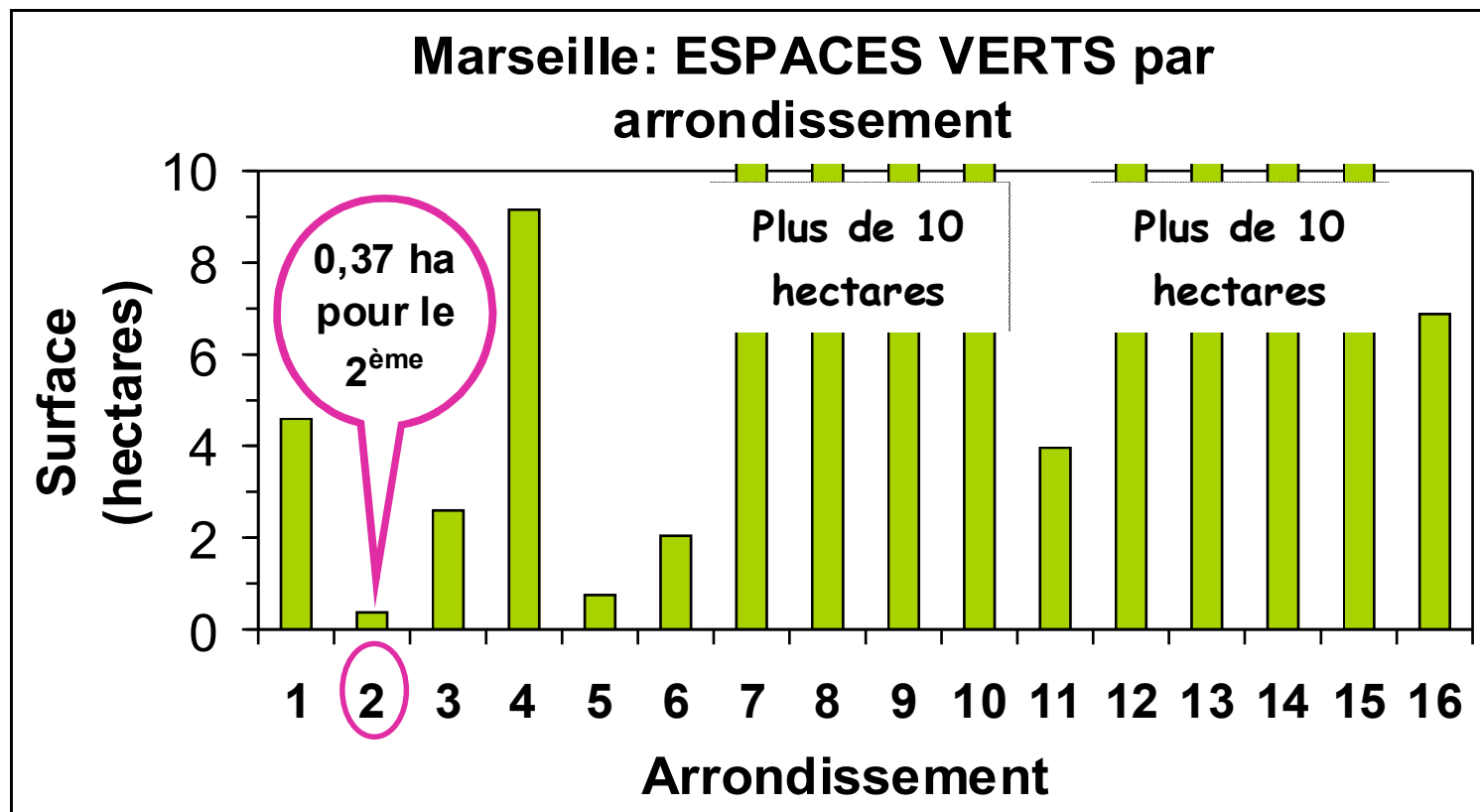
- 2000** Réception de la Fédération des CIQ par M. Muselier sur le POS (propos de M. Muselier sur un « geste architectural fort »)
- 2004** Lettre remise à M. Jalinot par Mme Cordier
- 2006** Diffusion d'un tract sur le J4 pendant l'AG de la Confédération des CIQ
Courrier de M. Jalinot au président de la Fédération du 2^{ème}
Réponse de la Fédération proposant une collaboration, restée sans aucune suite
- 2008** Correspondances adressées à MM. Tessier et Muselier (motion sur le J4) restées sans suite

La Fédération se bat depuis toujours pour les
10 m² d'espaces verts par habitant

II. Absence cruelle d'espaces verts dans le 2^{ème}

Le 2^{ème}, c'est tout béton.

- Le 2^{ème} arrondissement de Marseille est le plus pauvre en espaces verts. Pour 25.000 habitants, il y a 0,37 hectares d'espaces dits verts, soit un feuillet A4 par personne.
- Ces 0,37 hectares sont en réalité bétonnés.
- Cet arrondissement doit recevoir 10.000 habitants de plus.



Promener bébé sur le béton, c'est un nouveau style de vie, le « bébéton ».



Square du Chevalier Roze



place du Séminaire



Espace Timon Tintaire



Jardin Butte des Cames

Du dallage, très peu d'arbres et ... beaucoup de voitures.



Voici une préfiguration des espaces dallés prévus sur le J4 et dans Euroméditerranée.

Heureusement, il y a le J4... Endroit calme, tranquille, avec un beau panorama et la sérénité d'un espace encore libre au bord de l'eau. Il est très apprécié de tous.

- L'espace est en partie aménagé pour les enfants. Les mamans n'ont pas besoin d'aller promener leurs enfants dans les parcs plus éloignés (Pharo, Longchamp). Les enfants font du vélo avec leur papa. Les pêcheurs occupent le quai. Les promeneurs profitent du calme, de la vue sur la mer, et des couchers de soleil. Ils regardent les bateaux entrer et sortir du Vieux Port. C'est un endroit magique.
- Il y a des manifestations temporaires culturelles, festives, de sport et de loisirs de plein air POUR TOUS.



III. Pollutions multiples

L'Esplanade Saint Jean - J4 connaît un environnement particulièrement dégradé.

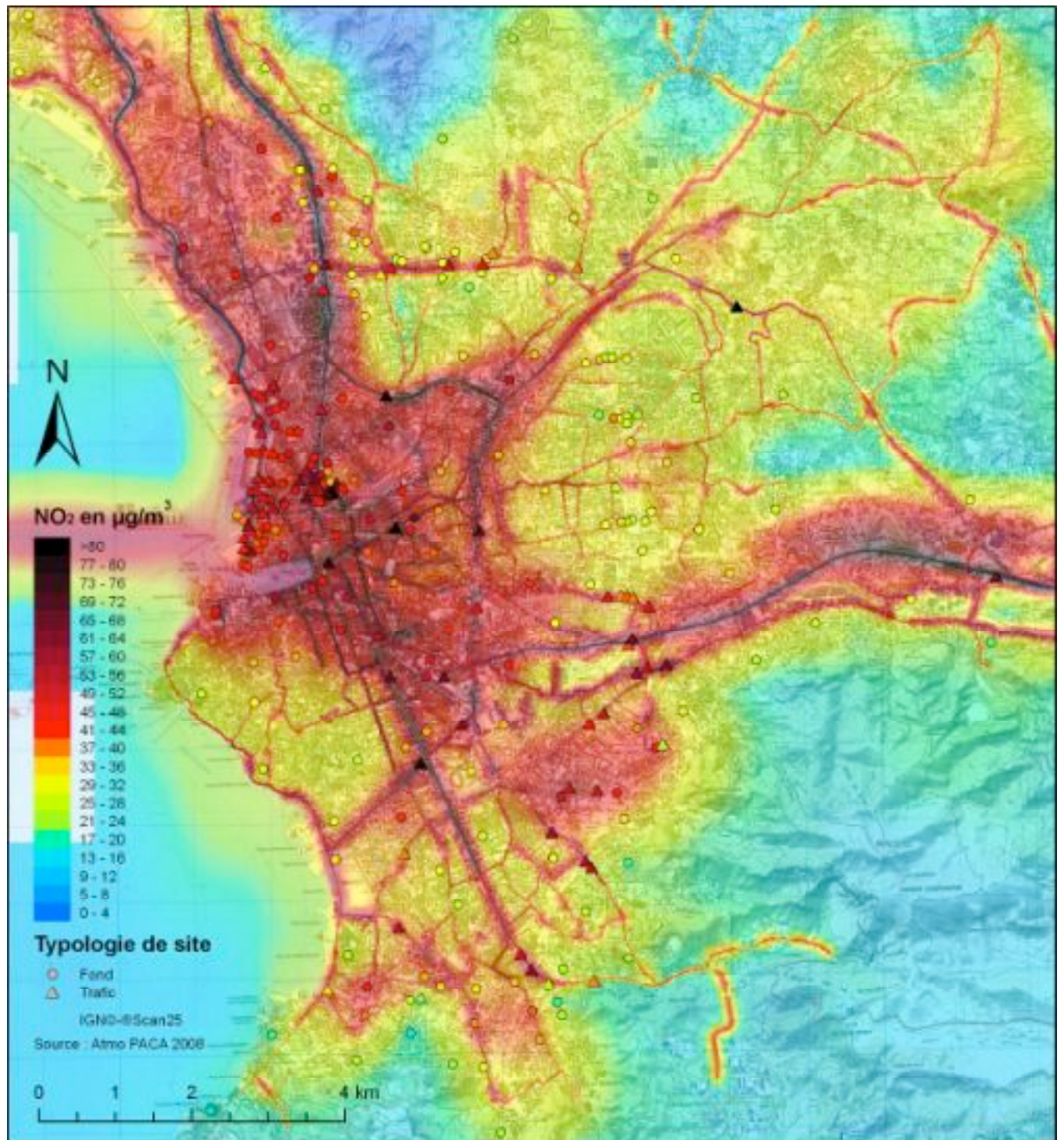
- L'axe Nord/Sud (tunnel de la Joliette) - Sud/Nord (tunnel du Vieux Port), dans sa partie tranchée ouverte, isole le J4 de la ville.
- Les 15 millions/an de véhicules qui empruntent cet axe font exploser les limites officielles concernant la pollution sonore et atmosphérique.
 - 50.000 véhicules par jour...
- **Les constructions prévues sur le J4 conduiront à une forte augmentation de la pollution.**

Pollution de l'air: NO₂

- Le centre ville est très pollué.
- L'A55 apporte énormément de pollution aux abords du J4.

Le rouge domine largement, signe d'un dépassement généralisé de la valeur limite qui deviendra la norme en 2010, à savoir 40 microgrammes de NO₂ par mètre cube d'air et par an.

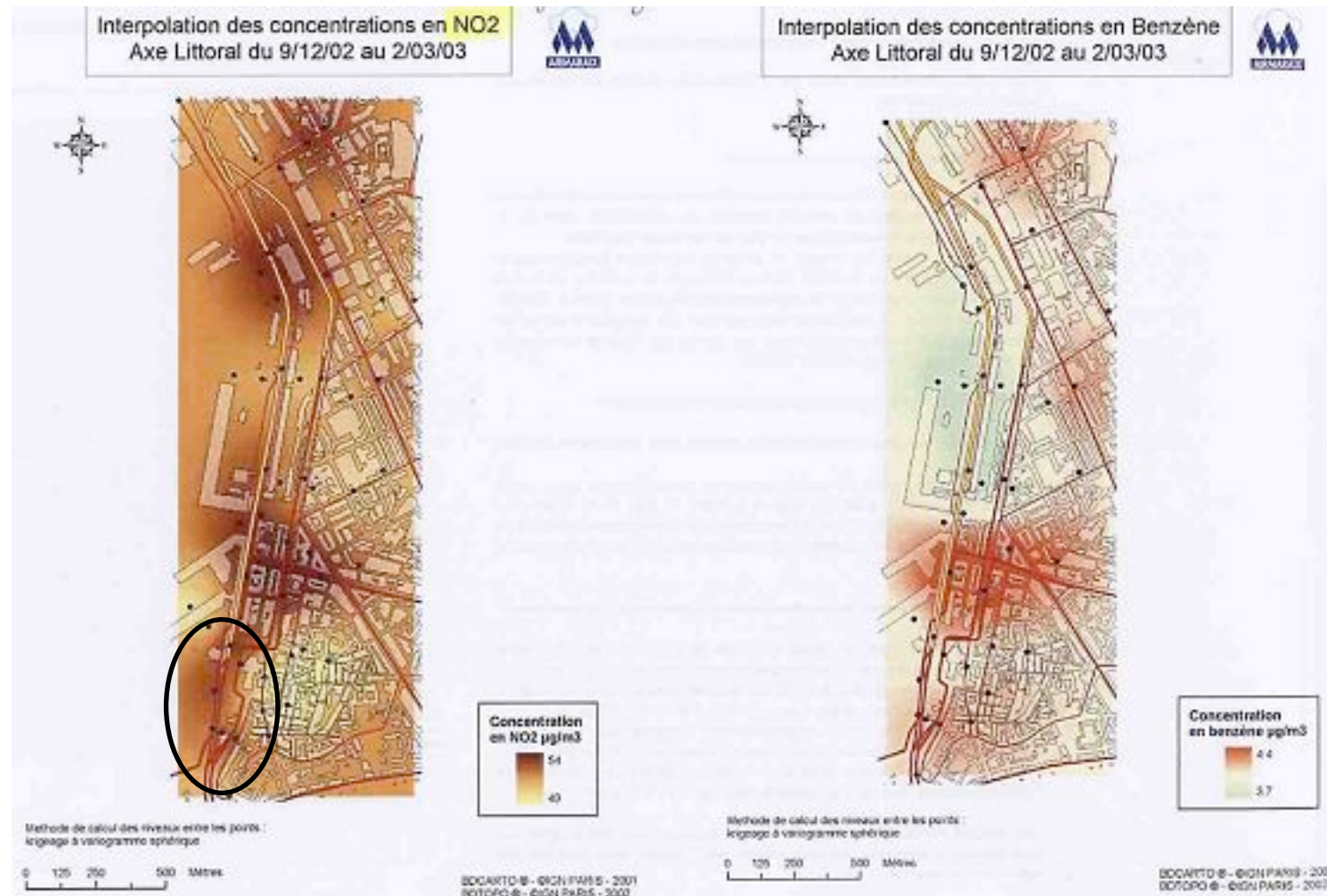
Selon les estimations d'Ecoforum, près de 300.000 Marseillais vivraient actuellement dans des zones où ce taux est dépassé.



FACTEUR AGGRAVANT MAJEUR : l'axe de circulation Nord/Sud et Sud/Nord de plein centre ville.

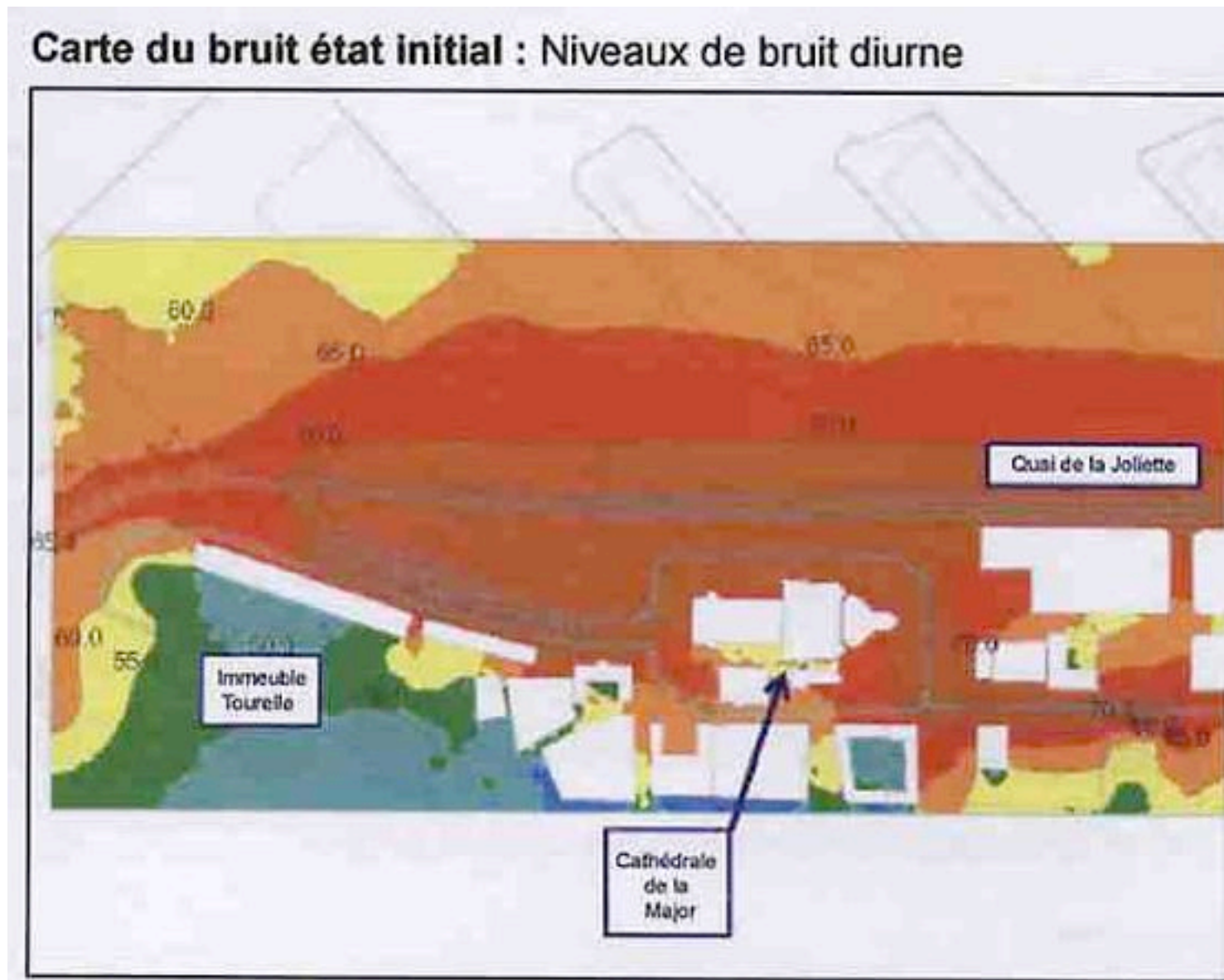
Dioxyde d'azote (NO₂)

Benzène



Tache brune
au niveau de la
Cathédrale et
du J4

Les normes de bruit sont largement dépassées.





IV. Sauvegarde du panorama historique de l'entrée du Vieux-Port



Les bâtiments prévus arriveront à hauteur du centre de la roue

Le panorama historique de l'entrée du Vieux Port est un patrimoine à préserver.

- Plan de vision très homogène.
- L'endroit est "truffé" de monuments historiques.
- Le patrimoine, c'est aussi l'esprit des "Pierres Plates", si cher au coeur des anciens, mémoire transmise aux jeunes.
- Le J4 est un endroit calme, tranquille, avec un beau panorama et la sérénité qu'apporte un endroit encore libre.



— Zone de protection des monuments historiques

V. Aménagements prévus

Le MUCEM existe déjà.

Ce qui est projeté, c'est une extension.

- Le MUCEM existe déjà:
 - Il est à Marseille. Il a son budget.
 - 11.000 m² sont prévus dans le Fort Saint Jean.
- Il se distribue dans le Fort Saint Jean. Un nouveau bâtiment, dessiné par Corinne Vezzoni, est prévu dans la caserne du Muy pour abriter les réserves et l'exposition des grandes pièces.
- Des expositions sont déjà réalisées dans le Fort Saint Jean depuis 2003.
- L'annexe du MUCEM (15.510 m²) [bâtiment Ricciotti] prévue sur le J4 doit contenir des espaces d'exposition mais surtout des bureaux, des espaces commerciaux, des espaces de conférence, et des restaurants.

Les aménagements prévus conduiraient à une occupation et un bétonnage complets du J4.

- Ce serait un chaos urbanistique.
- Le calme et la beauté de cet endroit n'existeraient plus.
- La vue du piéton serait complètement limitée par des bâtiments de plusieurs étages:
 - **Annexe du MUCEM** (19-22 m de haut, plus haut que les remparts du Fort Saint Jean; 5 étages)
 - **CRM** (19 m de haut)
 - **Centre de la mer** (au milieu de la barre commerciale; sa hauteur n'est pas connue)
 - **Barre commerciale** (11 m de haut en moyenne; 210 m de long)
 - **Parking** en sous-sol (700 places)
 - **1000 m² de voiries** (véhicules et camions de livraison, ... et indésirables). Il y aura donc de la circulation.
- Darses (13.000 m², soit environ ¼ de la superficie du J4).

Ce n'est pas de l'aménagement, c'est de
l'hyper densification.
Il y a une très forte incohérence architecturale.



La communication est inexacte, parcellaire. Elle ne présente qu'un bâtiment à la fois.

- Elle ne présente jamais les bâtiments vus à la hauteur du piéton. Le piéton ne réalise pas qu'il sera enfermé entre des bâtiments très hauts, et qu'il ne verra la mer que très partiellement.
- Les piétons se trouveront dans une large rue entre deux façades d'une hauteur de:
 - 3 étages d'un côté (Centre de la mer, barre commerciale)
 - 5 étages de l'autre (annexe du MUCEM, CRM)le tout surélevé par rapport à la mer car il est prévu 2 niveaux de parking en dessous...
- Quand le piéton marchera dans cette rue, il verra au bout de celle-ci non pas la mer mais le haut des mâts des voiliers qui passeront devant: la vue sera très limitée.

C'est trompeur... Cela ressemblera plutôt à une large rue Saint Ferréol.



Cette belle image est en fait un montage des divers éléments qui vont occuper tout le J4.

Il ne reflète pas la réalité de ce qui est prévu.

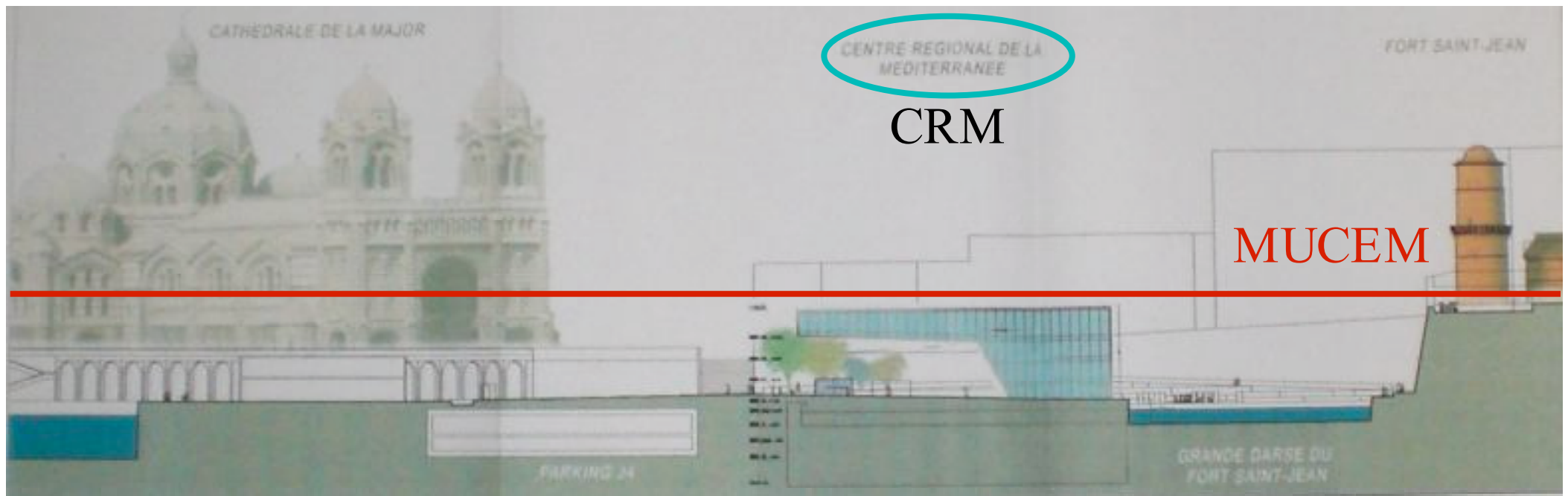
Il ne montre pas la tranchée ouverte de l'autoroute A55 (50.000 véhicules par jour).

Les perspectives sur la mer à partir du parvis de la Cathédrale de la Major et de l'Esplanade de La Tourette seront détruites. Le panorama sera bouché.



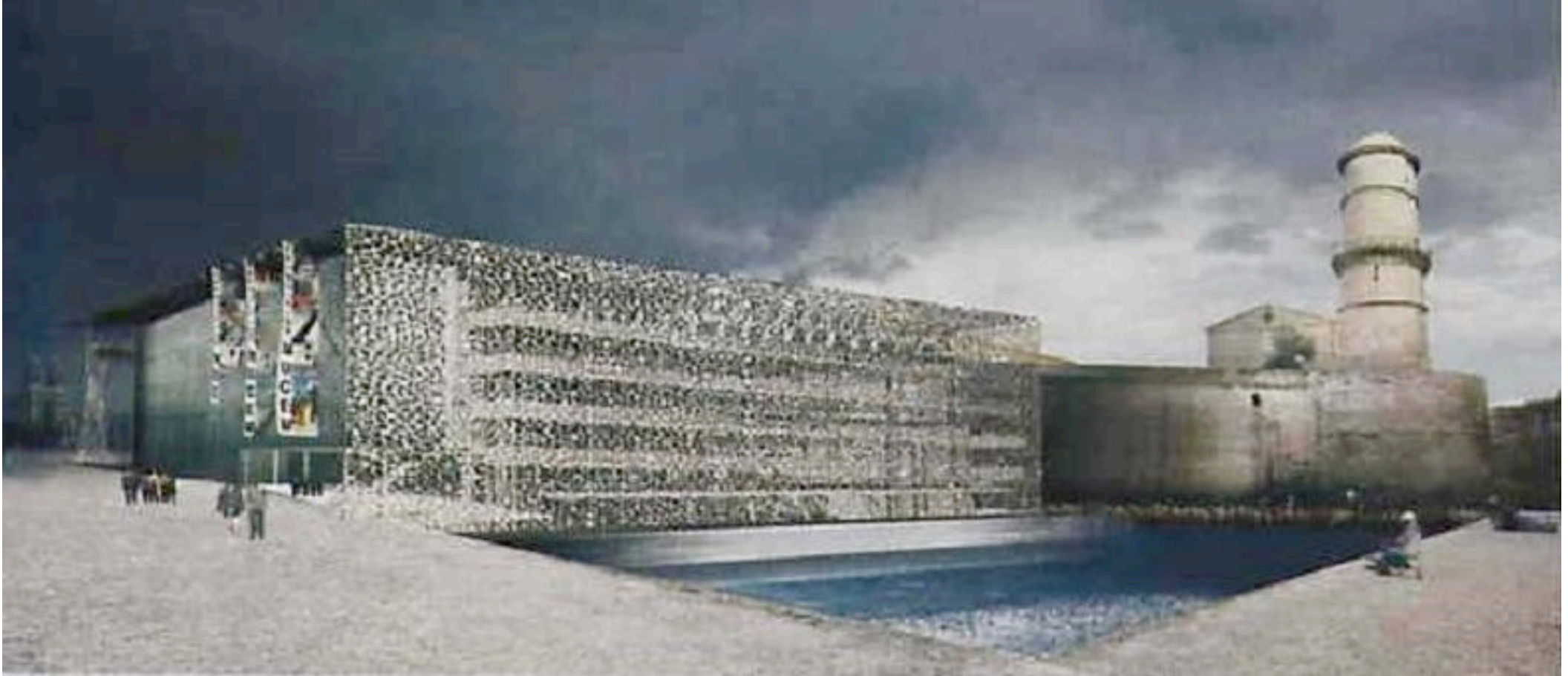
L'urbanisation totale du J4 masquera toute la perspective actuelle sur:

- (1) Le panorama de la Cathédrale au Pharo
- (2) La baie de Marseille.



Il n'y a que le CRM sur cette coupe. La grande profondeur du bâtiment est bien visible. Les parkings sont montrés, ainsi qu'une des darses.

Jusqu'où l'annexe du MUCEM montera-t-elle?



Le CRM masquera le panorama historique.



Le Centre de la mer / barre commerciale masquera la vue sur la mer.



Deux bâtiments avec des utilisations similaires.

- Pour l'annexe du MUCEM, seuls 40% de la surface seront consacrés à la culture, le reste l'étant à l'activité de commerces et de restauration, au personnel et à la circulation.
- Le CRM est organisé de la même façon (salles d'exposition, salles de conférence, surfaces administratives et commerciales etc...).

Vue du J4 à partir de l'Esplanade de la Tourette

(rue qui va de l'Eglise Saint Laurent à la Mairie du 2^{ème} et à la Cathédrale de la Major)

La flèche rouge indique la hauteur des bâtiments, qui cacheront la vue



VI. Coûts et risques économiques

Le coût financier est énorme.

- Le montant prévu est de 175 M€ euros. L'Etat prévoyait de prendre 120 M€ à sa charge. Le 22 janvier, Mme Albanel précisait que l'Etat financerait 75 M€ seulement et demandait aux collectivités locales de trouver la différence (100 M€).
- Le fonctionnement annuel du musée (10 à 12 M€) qui devait être pris en charge par l'Etat, le sera en réalité par le biais d'un EPCC à la charge des collectivités locales.
- Le coût des darses n'est pas publié.
- La construction sur le J4 va certainement entraîner difficultés et surprises: sols constitués de remblais éventuellement pollués de déchets chimiques ou métalliques... solidité des sols... etc...
- Ces chiffres sont des coûts estimés, dont on peut facilement deviner qu'ils seront dépassés.
- Ce n'est pas l'endroit ni le moment, en période de crise et d'incertitude économique, pour envisager un chantier de ce type, avec des parkings et des salles sous le niveau de la mer, étant donné les bouleversements climatiques rapides et violents qui nous attendent.

COMMENT ECONOMISER

- Le projet J4 tel qu'il est prévu est le plus coûteux des choix possibles.
- La construction, le fonctionnement et l'entretien des bâtiments prévus sur le J4 dans des espaces plus adaptés reviendraient beaucoup moins cher.
- La création d'un grand parc sur le J4 coûterait infiniment moins cher pour les contribuables.
- Tout ceci ne porterait pas atteinte aux créations d'emplois prévues, au contraire serait l'occasion de deux chantiers au lieu d'un.

VII. Un parc public à la place du béton

**L'occasion unique
d'avoir un terrain de
5 hectares
ne se renouvellera plus.**

La vue sur la mer, le panorama de la ville et l'air du large C'EST POUR TOUT LE MONDE et cela doit être GRATUIT pour tout le monde.

- **L'aménagement du J4 doit être complètement revu, avec un vraie concertation publique. Le dossier d'urbanisme doit être remis à plat.**
- Il faut préserver le patrimoine de l'entrée du Vieux Port de Marseille, pour tous les Marseillais.
- Cet endroit est absolument unique et magnifique. Ce patrimoine appartient aux Marseillais mais aussi au monde.
- Le J4 est libre, c'est une occasion unique. Il faut l'aménager au minimum, de manière légère, en harmonie avec le site et pour le bien de tous les habitants et des visiteurs.
- **Il faut un grand parc public.**

Le MUCEM pourrait être entièrement installé dans le Fort Saint Jean.

- Cela permettrait de valoriser complètement le Fort Saint Jean, en libérant tous les espaces au sein du Fort.
 - Seuls environ 10% du Fort sont actuellement utilisés.
- Le projet Ricciotti pourrait être construit ailleurs, pour d'autres fonctions ou pour animer culturellement un autre quartier de Marseille.

NB: Le MUCEM aurait été mieux dans l'Hôtel Dieu. Cela aurait permis aux Marseillais de conserver l'usage d'un de leurs trésors.

Un parc public est la seule solution, à côté d'une autoroute extrêmement bruyante et polluante.

- Le citoyen a impérieusement besoin d'espaces verts. Le 2^{ème} arrondissement en est le plus démuné.
- Un parc est le seul moyen d'absorber la pollution produite par la circulation dans les tunnels.
- Ce lieu est excessivement exposé aux intempéries et aux violences climatiques à venir. Le J4 n'est pas adapté pour recevoir des bâtiments.
- Les arbres freinent les flux venteux et brisent la violence du vent.
- La gestion des parcs est la moins coûteuse. De nombreuses grandes villes, entretiennent, pour le plus grand plaisir de leurs habitants, des parcs magnifiques.

Un vrai projet mis en concours et réalisé par un architecte paysager. Toutes les activités culturelles et festives de plein air.

- Parc public
- Arboretum en relation avec le Muséum d'Histoire Naturelle
- Aires de jeux pour enfants (les très jeunes, les 10-12 ans)
- Aires de jeux pour adolescents
- Pistes cyclables pour enfants ... et adultes
- Jeux de boules
- Parcours sportifs pour les joggers
- Thermes marins etc...
- Aménagement de la Digue du Large (vélos, bus propre, baignade)
- Théâtre, concerts, cinéma en plein air l'été, cirques et autres manifestations culturelles, festives et sportives etc...

